

Le Conseil d'Etat a présenté son plan d'action pour faire face à la situation des MNA. Il compte ouvrir 12 places d'hébergement supplémentaires et 6 d'accueil d'urgence

# Mineurs enfin accompagnés?

MOHAMED MUSADAK

**Migration** ► Le sort des mineurs non accompagnés à Genève mobilise et la situation semble enfin évoluer. L'occupation du Grütli, débutée il y a dix jours, et la manifestation de mardi où 200 personnes ont bravé cette glaciale fin de janvier ont-elles porté leurs fruits? Quoi qu'il en soit, le Conseil d'Etat a présenté mercredi son plan d'action.

Concrètement, il prévoit dès fin janvier 12 nouvelles places d'hébergement au sein du programme Inserress à la Ferme de la Croix-Rouge, 6 places d'accueil d'urgence et d'évaluation à l'Accueil de nuit de l'Armée du Salut et la mise en place d'un dispositif spécifique en classe d'accueil au secondaire II pour ceux «qui démontrent la motivation et la stabilité nécessaire au respect du cadre scolaire». L'Etat compte également collaborer avec les propriétaires immobiliers, dont l'Hospice général, «pour élargir les possibilités d'hébergement pour les MNA identifiés comme vulnérables». Le Collectif Lutte pour les MNA dénonce, quant à lui, «un effet d'annonce plutôt qu'un véritable projet».

## «Pas en un claquement de doigt»

«Nous faisons ce que nous avons dit que nous ferions. Mais les choses ne se réalisent pas en un claquement de doigt et demandent de la concertation.» Rapidement, Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée de l'accueil des MNA a tenu à dissiper tout lien entre l'occupation du Grütli et les annonces du jour.

## «Nous faisons ce que nous avons dit que nous ferions»

Anne Emery-Torracinta

Sur le terrain, la situation de ces mineurs est peu à peu deve-



Mardi, 200 personnes ont bravé le froid pour manifester en faveur des MNA. JPDS

nue explosive. Jusqu'en août 2018, le Service de protection des mineurs suivait environ 40 jeunes par mois. Mais en septembre 2019, leur nombre a grimpé à 84, puis à 107 en octobre, avant d'atteindre 116 en novembre et de redescendre à 70 en décembre dernier. Face à cet afflux, l'Etat proposait jusqu'à présent 30 places d'hébergement en foyer et dans les structures de l'Hospice général, 15 places en accueil de jour au sein de l'association Païdos et quelques éducateurs pour les mineurs logés à l'hôtel.

## La Croix-Rouge en a sous le coude

Même si les professionnels, dont plusieurs membres du Collectif d'association pour l'action sociale (CAPAS), jugent les nouvelles mesures

encore trop timides, tous saluent la direction choisie. Selon Eric Chevalier, conseil en intervention sociale et auteur du rapport dont s'est inspiré le Conseil d'Etat, «les solutions se trouvent au sein du réseau. Il fallait avant tout identifier les structures offrant un véritable potentiel d'encadrement et de suivi socio-éducatif».

Comme la Croix-Rouge genevoise, dont le programme d'accueil de jeunes «en situation de rupture majeure» existe depuis sept ans mais n'a été sollicité que récemment. «Venir en aide aux MNA s'inscrit dans notre mission générale d'aide et de soutien aux personnes les plus vulnérables, explique Stéphanie Lambert, directrice générale. Près de 80% des jeunes qui arrivent dans le programme sont aussi concernés par des pro-

blèmes d'addictions et de décrochage. Les problématiques seront certainement plus aiguës avec ce public, mais nous affichons un taux de retour à une formation de 70%.» La responsable de l'association assure même que la Croix-Rouge «a la capacité d'augmenter rapidement ses capacités d'accueil». Cerise sur le gâteau, l'Etat n'a pour l'heure pas eu à engager de nouveaux fonds. Le mandat, déjà financé, ayant simplement été élargi.

## Accord pas finalisé

Toutes les collaborations ne sont cependant pas aussi fluides. Alors que le Conseil d'Etat a annoncé mercredi 6 places d'accueil d'urgence à l'Armée du Salut, cette dernière affichait sa surprise. «Les choses devraient se faire, mais

nous n'avons encore rien signé, informe Valérie Spagna, directrice du dispositif de nuit de l'association. Nous devons encore nous réunir et discuter d'un certain nombre d'éléments.» Notamment l'aspect financier. Un couac de communication qui remet en cause l'absence de lien entre l'occupation et le timing des annonces.

Le collectif Lutte pour les MNA s'est réuni mercredi soir en Assemblée générale et a décidé de maintenir l'occupation jusqu'à vendredi. «Ces annonces sont une diversion, s'emporte Camille\*. Aucun nouveau moyen n'est engagé et nous sommes toujours exclus des discussions.» Une rencontre, à laquelle les militants n'étaient d'abord pas conviés, aura tout de même lieu le 4 février. 1